



## Bien-être des agents et bon fonctionnement de l'établissement : nécessité doit faire loi !

Condé sur Sarthe est un établissement célèbre au regard des profils des usagers radicalisés et violents qu'il héberge. Il est qualifié d'établissement "le plus sécuritaire de France". Les conditions de travail y sont difficiles.

Il a, à sa tête, un nouveau Directeur depuis septembre 2023 dont l'arrivée a été saluée par notre syndicat. Or, en quelques semaines, la stratégie managériale nous a interrogés en ce qu'elle malmène les agents qui se voient refuser certains droits auxquels ils prétendaient jusqu'alors. Cette situation nous place dans l'incompréhension.

Voilà 3 mois que nombre d'agents déplorent :

- Refus des congés paternité
- Refus de l'autorisation de garde d'enfant malade
- Rejet des préconisations de la médecine du travail
- Refus de représentation syndicale lors d'une convocation qui conduit à sanction
- Retour systématique en cycle roulement 3/2 d'un agent affecté en poste fixe, idem pour les agents placés initialement en brigade Journée de 13 heures bâtiment, brigade Journée de 13 heures QPR, lorsque l'agent s'absente plusieurs semaines pour cause de santé
- Fermeture définitive du socio-éducatif le week-end, suppression des postes fixes
- Non remplacement d'agent de surveillance promenade en cas d'absence
- Refus d'appliquer la circulaire DAP du 30/07/2021 relatif au droit syndical
- Refus de recruter un nouvel agent "au service des agents" au motif qu'il a une appartenance syndicale
- Diffusion très tardive des plannings

Le chef d'établissement refuse d'appliquer certains textes et préfère une interprétation restrictive pour d'autres !

Si nombre de ces décisions se conforment à la législation - la nécessité de service est une arme redoutable - la fatigue et l'épuisement des agents en est le pendant.

Pour le **SNEPAP-FSU**, ces décisions sont davantage assimilables à des sanctions déguisées ou injustifiées. Elles ne sauraient se pérenniser au sein d'un établissement aussi sensible, car c'est bien la variable RH, véritable nerf de la guerre, qui permet à chacun de trouver les raisons de continuer à s'investir dans un travail dur et exercé dans des conditions dégradées.

Le **SNEPAP-FSU** tire la sonnette d'alarme et s'oppose à des pratiques génératrices de démotivation et de tensions.

**Les agents investis et mobilisés doivent être préservés de l'épuisement.** Condé sur Sarthe ne doit pas souffrir de l'aggravation d'un sous-effectif déjà chronique.

Outre la protection des agents en souffrance, pour le **SNEPAP-FSU**, il est urgent de revenir à un **management collaboratif et bienveillant**, garantissant l'absence de développement de **risques psychosociaux**.

Pour le **SNEPAP-FSU**, une amélioration rapide est nécessaire et appelle au rétablissement du dialogue et de l'échange que Condé sur Sarthe avait toujours connu auparavant.

Pour le soutien des agents, si la situation perdure, le **SNEPAP-FSU** ne restera pas spectateur.

Le Bureau Local